

LCEE

Rapport d'évaluation environnementale

Table des matières recommandée

1. INTRODUCTION

1.1 IDENTIFICATION DU PROJET

1.1.1 Requérant

1.1.2 Nom du projet

1.1.3 Personne-ressource concernant l'EE du projet (nom, adresse, numéro de téléphone, numéro de télécopieur et adresse électronique)

1.2 OBJECTIF ET NÉCESSITÉ DU PROJET

Fournissez une description de la nécessité du projet et un résumé des avantages du projet sur le plan social/environnemental. Les avantages comprennent notamment ce qui suit :

- répond aux besoins sociaux/communautaires
- répond aux préoccupations environnementales
- satisfait aux exigences concernant les permis
- accroît la fiabilité du service
- diminue le nombre de défaillances de structure
- donne un exemple aux autres collectivités

1.3 APERÇU ET PORTÉE DU PROJET

Présentez une définition claire et concise de la portée et de l'emplacement du projet proposé.

Il faut également fournir une carte précisant les emplacements de toutes les composantes du projet. La carte doit être suffisamment détaillée et montrer les caractéristiques géographiques importantes, ainsi que les principales infrastructures des environs (p. ex. les routes, les ponts, etc.).

Fournissez l'adresse du site (c.-à-d. la description officielle du lot), si vous la connaissez. Par ailleurs, il faut décrire l'emplacement du site à l'aide de points de repère adjacents.

1.4 CONTEXTE

Fournissez tout renseignement pertinent pouvant aider à l'évaluation du projet proposé relativement à ses effets environnementaux/sociaux, y compris :

- les constatations d'études antérieures
- l'intérêt d'organismes publics/gouvernementaux à l'égard du projet
- une description de la communauté avoisinante (c.-à-d. croît-elle?)

2. PROJET PROPOSÉ

2.1 INFRASTRUCTURE ACTUELLE

Décrivez les conditions actuelles du site, y compris l'infrastructure se trouvant sur le site.

Il faut inclure un dessin distinct montrant l'aménagement actuel du site si les ouvrages actuels et proposés ne peuvent pas figurer sur un seul dessin.

2.2 DÉVELOPPEMENT PROPOSÉ

Présentez une description détaillée de tous les aspects du projet proposé (construction, exploitation et entretien), ainsi qu'un dessin indiquant clairement toutes les composantes du projet proposé. Il est préférable d'utiliser une échelle de 1:5000 ou une échelle plus petite. Si le projet proposé comporte plusieurs composantes, chaque composante des ouvrages doit être incluse dans la description du projet.

2.2.1 Composante 1

Présentez une description physique du projet proposé achevé :

- fonction
- dimensions
- aires, superficie au sol, hauteur des structures

Donnez des détails concernant la construction :

- défrichage
- démolition des ouvrages existants
- excavation ou forage
- transport des matériaux de construction
- gestion des déchets de construction/démolition
- utilisation de béton aux fins de la construction

Donnez des détails opérationnels, s'il y a lieu :

- déchets produits (p. ex. les déchets municipaux gérés par des entreprises de gestion des déchets; les eaux usées traitées au moyen du réseau municipal ou du champ d'épuration; les eaux de ruissellement dirigées vers les égouts pluviaux municipaux?)
- entretien

Présentez les plans de mise hors service/démolition ou de fermeture si une des composantes du projet proposé nécessite des travaux ayant une durée de vie définie.

2.3 CALENDRIER DU DÉVELOPPEMENT DU PROJET

Fournissez un calendrier provisoire concernant le développement du projet proposé. Pour ce qui est des développements près des zones écologiquement fragiles, par exemple l'habitat du poisson, il peut convenir de préciser le moment des activités de construction/d'entretien par rapport aux aspects saisonniers.

3. DESCRIPTION DE L'ENVIRONNEMENT

Fournissez une description du contexte environnemental du développement proposé. Le niveau de détails requis dépend de la nature et de l'ampleur du projet proposé. Il est préférable d'inclure une photographie aérienne récente du site et des environs.

3.1 RESSOURCES EN EAU

Fournissez une description des aquifères superficiels situés à proximité du développement proposé (s'il y a lieu), y compris :

- la distance par rapport aux composantes physiques du projet
- la nature et la saisonnalité du débit concernant les fossés/ruisseaux/rivières ou les aires de surface
- la profondeur des lacs et les conditions rivulaires, si un des ouvrages proposés exige la perturbation du rivage ou des zones adjacentes

Les photographies des aquifères superficiels et des rivages adjacents aux ouvrages proposés doivent être fournies dans les cas où la construction proposée se situe à l'intérieur de 30 mètres d'un aquifère superficiel.

Veuillez préciser, sur le dessin montrant l'aménagement du site, l'emplacement de tous les aquifères superficiels situés à proximité du développement proposé.

3.2 HABITAT DU POISSON

Donnez une description de l'habitat du poisson situé à proximité du développement proposé (s'il y a lieu), y compris :

- la distance par rapport au plan d'eau
- l'identification des espèces et les renseignements concernant l'abondance des espèces, s'ils sont disponibles
- la présence saisonnière et l'utilisation de l'habitat (c.-à-d. fraie, habitat de grossissement, etc.)

3.3 GÉOLOGIE

Présentez une brève description des conditions du sol du site proposé. Cela est important si le projet proposé nécessite des lagunes ou des fossés d'infiltration pour le stockage/traitement des déchets liquides, ou encore des pipelines destinés au transfert des déchets liquides ou d'autres fluides qui pourraient avoir un effet sur la qualité du sol/de l'eau souterraine.

3.4 UTILISATION DES TERRES

Précisez l'utilisation des terres et les activités réalisées sur le site et les sites adjacents (c.-à-d. sur les plans industriel, commercial et résidentiel, et en ce qui concerne les parcs, les zones forestières et les aires non développées)

3.5 VÉGÉTATION

Fournissez une description de la couverture végétale du site proposé et à proximité de ce dernier. Dans les cas où le projet se limite à des activités de construction sur les terrains qui ont été aménagés pour des fins similaires, la description peut être très brève ou une indication du fait que tous les ouvrages proposés seraient situés à l'intérieur de terrains déjà aménagés pour des fins similaires peut suffire.

3.6 FAUNE

Fournissez une description de la faune présente sur le site proposé ou à proximité de ce dernier. Tout comme pour la végétation, le niveau de détails devrait être basé sur l'aménagement du site (c.-à-d. les terrains aménagés/non aménagés et la proximité de parcs/d'aires protégées ou de zones forestières).

Veillez à ce que l'on tienne compte de la *Loi sur les espèces en péril*, récemment adoptée, lors de la compilation des renseignements sur la faune pouvant se trouver sur le site du projet et autour de ce dernier. S'il y a lieu, fournissez des détails et des documents à l'appui concernant la présence/l'absence d'espèces en péril et l'habitat pouvant appuyer ces espèces à l'intérieur de la zone du projet ou à proximité de celle-ci.

3.7 RESSOURCES DU PATRIMOINE

Précisez toutes les ressources archéologiques/du patrimoine, y compris les terrains des Premières nations, situées à proximité du développement proposé. S'il n'y en a aucune, indiquez-le.

4 CONSIDÉRATION DES EFFETS ENVIRONNEMENTAUX POSSIBLES ET MESURES DE PRÉVENTION OU D'ATTÉNUATION PROPOSÉES

4.1 CONSTRUCTION

Fournissez une description des aspects suivants, selon le cas.

4.1.1 Excavation

Les effets possibles comprennent, notamment :

- l'érosion du sol
- le transport des eaux de ruissellement/eaux souterraines chargées de limon à l'extérieur du site
- le transport des sédiments vers les aquifères superficiels adjacents
- les effets sur la végétation et la faune

Les mesures d'atténuation possibles comprennent notamment ce qui suit :

- limiter au minimum l'enlèvement de la végétation/couverture végétale afin de réduire l'érosion possible du sol
- mettre en place des mesures appropriées visant à gérer les eaux de ruissellement/eaux souterraines durant l'excavation
- si le transport de sédiments vers les aquifères superficiels soulève des préoccupations, recourir à des pratiques particulières pour aborder les effets environnementaux possibles liés à l'envasement, comme il est précisé dans les *Land Development Guidelines for the Protection of Aquatic Habitat* de Pêches et Océans Canada.

4.1.2 Construction

Les effets potentiels comprennent, notamment :

- l'écoulement de carburant/lubrifiant provenant des véhicules/équipements utilisés aux fins de la construction
- le déversement de carburant/lubrifiant durant l'avitaillement et l'entretien de l'équipement
- les émanations de l'équipement de construction
- la poussière et le bruit liés à la construction
- le dépôt de béton frais ou de sédiments de béton dans le plan d'eau
- les effets environnementaux particuliers liés aux ouvrages situés dans les plans d'eau et autour de ceux-ci
- la production de déchets de démolition, ce qui comprend les matières potentiellement dangereuses comme le BPC et l'amiante, si le projet nécessite l'enlèvement de l'infrastructure existante

Les mesures d'atténuation possibles comprennent notamment ce qui suit :

- vérifier couramment l'équipement dans le but de déceler les écoulements et de le conserver en bon état
- procéder à l'avitaillement et à l'entretien à plus de 15 mètres des aquifères superficiels
- arrêter les machines lorsqu'on ne les utilise pas
- réduire au minimum le temps consacré à la construction dans les zones résidentielles
- effectuer les travaux seulement durant les heures permises en vertu des règlements municipaux
- utiliser des mesures de contrôle des poussières dans le but de minimiser la migration de la poussière à l'extérieur du site durant la construction
- entreposer tout l'équipement et le matériel conformément aux règlements relatifs au SIMDUT
- s'assurer que l'on aliène de façon appropriée tous les débris de démolition et les déchets connexes pouvant être dangereux

4.1.4 Déversements et accidents

Dans le cadre d'un projet de construction typique, les déversements et les accidents seraient liés à l'équipement et aux activités liés à la construction. Les effets possibles comprennent, notamment :

- le déversement d'une substance délétère sur la surface du sol et le suintement sur un plan d'eau

Les mesures d'atténuation possibles comprennent notamment ce qui suit :

- mettre en place un plan d'urgence en cas de déversement pour les cas de déversement et les accidents
- veiller à ce qu'un dispositif de retenue des fuites soit facilement accessible sur le site
- signaler immédiatement les déversements aux responsables du programme provincial d'urgence
- entreposer le carburant et la peinture à plus de 15 mètres de tout fossé, cours d'eau, ravin ou collecteur d'eaux pluviales

4.2 EXPLOITATION

4.2.1 Exploitation régulière

Précisez tout aspect de l'exploitation qui pourrait avoir des incidences sur la qualité de l'environnement, s'il y a lieu.

4.2.2 Entretien

Précisez tout aspect de l'entretien régulier ou nécessaire de l'installation qui pourrait avoir des incidences sur l'environnement, s'il y a lieu.

4.2.3 Gestion des déchets

Fournissez des détails sur la gestion de tout déchet solide, liquide ou gazeux produit dans le cadre du développement proposé.

4.3 EFFETS DES ACCIDENTS ET DES DÉFAILLANCES SUR L'ENVIRONNEMENT

Indiquez les effets possibles des accidents et des défaillances qui peuvent survenir pendant l'exploitation du développement proposé, y compris les déversements ou les fuites de fluides, ainsi que les mesures proposées dans le but de minimiser ces effets.

4.4 EFFETS ENVIRONNEMENTAUX RÉSIDUELS

Précisez, s'il y a lieu, les effets environnementaux résiduels pour lesquels on ne peut pas appliquer des mesures d'atténuation.

4.5 EFFETS ENVIRONNEMENTAUX CUMULATIFS

Précisez les considérations relatives aux effets environnementaux cumulatifs susceptibles de découler du projet proposé ainsi que d'autres projets ou activités qui ont été ou qui seront réalisés dans la région dans un avenir prévisible. Dans le cadre de l'évaluation des effets cumulatifs, on devrait tenir compte des effets résiduels négatifs du développement proposé sur l'environnement et évaluer la façon dont ces effets peuvent interagir avec les effets découlant d'autres développements dans la région.

4.6 MISE HORS SERVICE

Fournissez des renseignements sur les plans à long terme relatifs au projet proposé, les effets possibles des activités de fermeture/mise hors service, s'il y a lieu, et les méthodes proposées pour atténuer ces effets.

5. CONSIDÉRATIONS SOCIOÉCONOMIQUES

Indiquez les effets possibles (positifs et négatifs) du projet proposé sur la structure socioéconomique de la région, notamment (selon le cas) :

- la création d'emplois
- les effets sur les plans récréatif et touristique
- les questions concernant les emprises
- les préoccupations relatives à la santé humaine

6. CONSULTATION AVEC LES MINISTÈRES ET LE PUBLIC

Décrivez toute consultation avec le grand public, les groupes d'intérêts spéciaux et les ministères/organismes gouvernementaux concernant le projet proposé. Si aucune consultation publique n'a été menée, veuillez l'indiquer et fournir une justification (p. ex. portée du projet assez limitée, aucun effet socioéconomique important, discussion au sein du conseil, etc.).

7. CONSULTATION AVEC LES PREMIÈRES NATIONS

Décrivez les consultations tenues avec les collectivités des Premières nations de la région concernant le projet proposé. (Nous vous recommandons de communiquer avec toutes les Premières nations qui pourraient s'intéresser au projet et/ou qui vivent dans la région où le projet sera réalisé.)

Aux fins de la préparation de la présente section, il faut tenir compte de *l'utilisation actuelle des terres et des ressources à des fins traditionnelles par les Autochtones*, comme il est précisé au paragraphe 2(1) et à l'alinéa 16(1)a) de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (la Loi).

Vous devez vous assurer qu'une consultation adéquate est menée auprès des collectivités des Premières nations et qu'elle démontre que le projet n'aura pas d'effets négatifs importants, directement ou indirectement, sur l'utilisation traditionnelle actuelle des terres et des ressources de la région.

8. CONCLUSIONS

9. RÉFÉRENCES

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Illustration 1 : Zone du projet/emplacement du site

Illustration 2 : Aménagement du site – Infrastructure actuelle, travaux proposés et caractéristiques environnementales importantes

LISTE DES PHOTOGRAPHIES